|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **BUTS** | **FONCTIONS/VISÉES** | **TYPES** | **ÉVALUATEURS** |
| **L’évaluation est au service de l'apprentissage** | L’évaluation diagnostique avant une séquence d’apprentissages permet à l’enseignant.e d’identifier les lacunes et difficultés des étudiant.e.s dans le but d’ajuster la planification de ses activités pédagogiques. | Évaluation diagnostique :   * Informelle et formelle[[1]](#footnote-1) * Autoévaluation des étudiant.e.s[[2]](#footnote-2) * Coévaluation   des étudiant.e.s | Enseignant.e  Étudiant.e  Les pairs |
| **L’évaluation en** **tant qu’apprentissage** | L’évaluation formative des apprentissages permet à l’enseignant.e de réguler les apprentissages des étudiant.e.s en diagnostiquant la nature et l’origine des lacunes et en aidant ces derniers à s’autoréguler en utilisant des stratégies pédagogiques appropriées. | Évaluation formative :   * Informelle et formelle * Autoévaluation   des étudiant.e.s   * Coévaluation des étudiant.e.s | Enseignant.e  Étudiant.e  Les pairs |
| **L’évaluation de l’apprentissage** | L’évaluation sommative des apprentissages permet à l’enseignant.e de sanctionner les résultats des apprentissages à un moment donné à partir d’un seuil. | Évaluation sommative :   * Formelle * Évaluation mutuelle[[3]](#footnote-3) | Enseignant.e  Étudiant.e |
| L’évaluation certificative permet à l’enseignant.e de sanctionner l’atteinte de la compétence à la fin du cours et de certifier l’atteinte des compétences à la fin du programme. | Évaluation certificative :   * Formelle * Évaluation mutuelle | Enseignant.e  Étudiant.e |

Adapté de Mastracci 2019, Bélec 2017, Leroux, 2014.

1. L’évaluation informelle se déroule tout au long du cours sans instrument en particulier. L’évaluation formelle est prévue au calendrier et se réalise à l’aide d’activités, de critères d’évaluation et est instrumentée (consignes et grilles d’évaluation). [↑](#footnote-ref-1)
2. L’autoévaluation est un processus structuré par lequel l’étudiant.e formule une appréciation de ses propres progrès en matière de connaissances (savoirs), de savoir-faire et de savoir-être. L’autoévaluation donne à l’étudiant.e une conscience et une compréhension accrues de lui-même en tant qu’apprenant.e. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’évaluation mutuelle est un processus structuré par lequel deux ou plusieurs étudiant.e.s s’engagent dans une évaluation conjointe d’un travail ou par lequel l’étudiant.e ou un groupe d’étudiant.e.s s’engagent dans une évaluation conjointe d’un travail avec l’enseignant.e. [↑](#footnote-ref-3)